

Bibliothèque sonore Marie-France

BP 241, 04100 MANOSQUE

RAPPORT FINANCIER **SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE 2009**

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur les comptes de la Bibliothèque Sonore de Manosque relatifs à l'exercice 2009.

je vous rappelle, comme chaque année, que l'antenne de Manosque fait partie intégrante de l'Association des Donneurs de Voix, qui est une association loi de 1901 reconnue d'utilité publique, dont le siège social est à LILLE, et qui regroupe toutes les bibliothèques sonores de France.

Nous n'avons donc pas à approuver les comptes de notre structure en assemblée générale puisque c'est l'assemblée générale de l'Association des Donneurs de Voix qui, chaque année, approuve les comptes consolidés de toutes les bibliothèques sonores, au vu d'un rapport établi par un Commissaire aux comptes régulièrement nommé par l'Assemblée Générale.

Comme pour les exercices précédents, les comptes de l'exercice 2009 comprennent les subventions versées à la Poste par l'Etat pour bénéficier de la franchise postale, et le chiffrage des heures réalisées par les bénévoles dans toutes les structures de l'Association et valorisées au SMIC. Ces prestations gratuites sont donc incluses dans le compte de résultat de l'exercice.

Cette information permet d'apprécier l'importance du travail effectué par nos bénévoles et, par là, l'importance de notre Association.

Cette année la franchise postale a été évaluée à la somme de 3.277€, contre 3.919€ en 2008 et 2.759€ en 2007. Les heures des bénévoles ont été estimées à la somme de 33.489€, contre 21.754€ l'année dernière et 29.104€ en 2007.

Cette année encore le montant du loyer a été réévalué à un montant normal pour le local que nous occupons. Cela nous permet de constater une prestation gratuite de 2.370€, correspondant à la différence entre le loyer réel estimé et le montant que nous payons effectivement.

De la même manière le poste « Dons, abandon de frais », correspond à des frais engagés par notre Président, dans le cadre de son activité pour la Bibliothèque Sonore, et pour lesquels il n'a pas demandé le remboursement. Ce poste s'élève cette année à la somme de 1.097€. En 2008 il s'élevait à la somme de 878€ et en 2007 à 857€.

Nos produits de fonctionnement, hors prestations gratuites (heures des bénévoles, franchise postale et loyer) sont en augmentation de 5.6%, puisqu'ils se sont élevés à la somme de 12.220€, contre 11.570€ en 2008, et 8.859€ en 2007.

L'étude détaillée de la variation des produits de fonctionnement permet de constater une forte baisse des ventes de « Victors » de 1.700€. On constate que les dons (audio lecteurs et autres) sont stables avec 816€, contre 800€ l'année dernière. Par contre on enregistre une nouvelle baisse

des cotisations de 12€, comme l'année dernière. Alors que les dons des clubs services sont en hausse de 500€ (+33%).

Enfin notons que la part des subventions d'investissements rapportées à résultat cette année s'est élevée à la somme de 3.919€ contre 2.289€ l'année dernière.

En ce qui concerne les charges de fonctionnement, hors prestations gratuites (heures des bénévoles, franchise postale et loyer), on constate, cette année, une baisse de 483€, puisqu'elles se sont élevées à 10.893€, contre 11.376€ en 2008, et 8.626€ en 2007, dotation aux amortissements comprise, soit une diminution de 4.2%, contre une hausse de 31.9% en 2008 par rapport à 2007.

Cette baisse est la résultante de l'augmentation nette globale des autres achats et charges externes de 203€, des autres charges pour 116€, de la dotation aux amortissements pour 899€, et de la diminution du poste « achats de Victors » pour 1.700€.

En ce qui concerne la dotation aux amortissements, elle passe de 4.041€ en 2008 à 4.940€ cette année, soit une augmentation de 899€. Comme prévu la dotation annuelle est partiellement compensée par la part annuelle des subventions d'investissement qui a été réintégrée cette année dans le résultat pour un montant de 3.919€, soit une couverture de près de 80%.

Il en résulte cette année un excédent de 1.373€, contre un excédent de 286€ en 2008.

Comme chaque année, le résultat sera affecté au compte « Valeur du patrimoine intégré ».

Nos investissements nets se sont élevés cette année à la somme de 6.626€, avec 5.780€ de subventions d'investissements, soit une couverture de 87.2% de nos investissements par les subventions obtenues.

Au 31 décembre 2009 nos fonds propres s'élevaient à 8.281€, contre 6.908€ en 2008, après intégration des résultats de chaque exercice.

Ces fonds propres nous permettent de financer nos investissements, qui ne sont pas subventionnés, et de disposer d'un certain nombre de disponibilités, qui nous sont indispensables pour la gestion courante de notre bibliothèque.

Enfin, on peut constater que notre trésorerie, qui s'élève au 31 décembre 2009 à la somme de 8.757€, couvre 80% des frais de fonctionnement d'une année comme 2009.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire sur les données comptables de notre bibliothèque et vous remercie de votre attention.

Jean Louis BARATIER,
Trésorier.